

Résumé exécutif de la formation

Les lundi 27 avril et mardi 28 avril 2020, s'est tenue dans la salle de conférence de l'Institut National de Sante Publique (INSP) '**LA FORMATION DES FORMATEURS SUR LA PREVENTION ET LE CONTROLE DE L'INFECTION A LA MALADIE A COVID-19**' du Conseil National de l'Ordre des Médecins du Mali.

Les thèmes retenus étaient :

1. Mesures de prévention de la transmission interhumaine de la maladie COVID-19 ;
2. Epidémiologie de l'infection à COVID-19 ;
3. Clinique de l'infection à COVID-19 ;
4. Prise en charge d'un patient suspect d'infection à COVID-19.

Pour cette première édition, la formation s'est bien déroulée dans l'ensemble. Il est nécessaire de continuer avec la dynamique instaurée pour pouvoir atteindre les objectifs d'un Ordre responsable au bénéfice des médecins d'une part et de l'ensemble des patients du Mali d'autre part.

C'est dans ce cadre que le comité de pilotage de la formation COVID-19 du CNOM (COFIL COVID-19 CNOM), responsable de l'organisation de la formation a procédé à une évaluation critique de l'activité. Le but de cette évaluation est de permettre à l'organisation de s'améliorer pour les futures éditions et non de décourager les membres qui ont pris part activement à l'évènement. A cet effet les constats suivants ont été fait :

- Les points d'insuffisances ont été :
- la mise à disposition tardive du contenu de la formation ;

- la réaction tardive des sociétés savantes pour désigner leurs formateurs ;
- la sonorisation de la salle en termes de diffusion pour les participants en ligne ;
- la gestion du temps en termes de début effectif de l'activité.
- Les points forts ont été :
 - la qualité des débats et des intervenants ;
 - le respect des horaires de début de l'activité le deuxième jour ;
 - la participation en ligne de plus de 140 médecins ;
 - la mobilisation de 204 participants pour un objectif de 100 participants ;
 - la maîtrise des dépenses (malgré la survenue d'imprévus) et l'organisation générale.

Toutefois, il faut noter qu'au vu des résultats globalement obtenus, le copil recommande au CNOM d'organiser rapidement d'autres sessions en ligne, pour obtenir un effet démultiplicateur positif de renforcement de capacités des médecins face au COVID-19.

Par ailleurs le copil recommande la publication du rapport final sur le site web du CNOM, dans le bulletin de l'ordre et surtout sa mise à disposition à tous les médecins.

Au regard de l'état de stress permanent induit par le COVID-19 auprès des professionnels de sante, le copil recommande la mise en place d'un mécanisme ou service de soutien psychologique à l'endroit des praticiens, surtout ceux en premières ligne. Cela doit être fait en s'inspirant du modèle belge « MÉDECINS EN DIFFICULTÉ » consultable au lien suivant <https://www.medecinsendifficulte.be/aide-psychique-aux-medecins-pendant-la-crise-covid-19/>

Télécharger le rapport en cliquant [ici](#)

Télécharger les présentations:

[1. Maladie à coronavirus](#)

[2. Mesures de prévention](#)

[3. Prise en charge réa](#)